

DÉPARTEMENT
LOIRE
CANTON
RIVE DE GIER
COMMUNE
RIVE DE GIER

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Conseillers en exercice : 33 Présents : 25 Votants : 33	<b>Séance du 2 avril 2025 à 19h00</b> Le Conseil Municipal de la commune de Rive-de-Gier, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, en salle du Conseil municipal, sous la présidence de Monsieur Vincent BONY, Maire.
Délibération : <b>N° DEL_2025_029</b>  OBJET : DSP L'IMPRIMERIE CAFE-THEATRE	<b>Date de convocation :</b> <b>Étaient présents</b> M. Vincent BONY, Mme Caroline BENOUMELAZ, M. François TAMBUZZO, Mme Marlène ESTEVEZ, M. Julien CHANELIERE, Mme Céline CLAUDE, M. Ridha GUICHARD, M. Jean POINT, Mme Fatiha BOUZAGHAR, Mme Joséphine CALTAGIRONE, Mme Pascale FOURNIER, Mme Isabelle CHAUVE, M. Laurent GONZALES, M. Christophe TOTEL, Mme Saloi EL OUNI, Mme Leila MECHTAR, Mme Esther BONCORI, Mme Djemila BOUAOUD, Mme Séverine REYNAUD, M. Jean-Pierre GRANATA, M. Jean-Louis FONTBONNE, Mme Anne-Marie GAUDENCIO, Mme Katy BORREGO, M. Damien LEFORT, Mme Fanny LASSABLIERE <b>Ont donné pouvoir</b> Carole TAMBUZZO (pouvoir à Caroline BENOUMELAZ) Thierry ALVAREZ (pouvoir à Jean POINT) Alexandre PETIAUX (pouvoir à François TAMBUZZO) Nasira DEBBAH (pouvoir à Jean-Louis FONTBONNE) Jean-Louis VALENTE (pouvoir à Damien LEFORT) Frédéric MARINELLI (pouvoir à Séverine REYNAUD) Nadia MEBARKI (pouvoir à Jean-Pierre GRANATA) Cendrine BARLET (pouvoir à Fanny LASSABLIERE) <b>Secrétaire de séance :</b> M. Julien CHANELIERE

### **Rappel et référence(s) :**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L.1411-1 et suivants relatifs aux délégations de service public ;

Vu la délibération n° DEL-2024-065 en date du 20/09/2024 décidant du lancement d'une procédure de délégation de service public pour l'exploitation de l'équipement « L'Imprimerie café-théâtre » ;

Vu l'avis d'appel public à concurrence publié le 04/11/2024 sur le Bulletin Officiel des Annonces des Marchés Publics (BOAMP), le profil acheteur de la ville et le site internet de la ville de Rive-de-Gier, conformément aux dispositions légales ;

Vu les rapports de la commission de délégation de service public en dates du 19/12/2024 et du 20/01/2025 ;

### **Contenu :**

Considérant que la procédure de mise en concurrence a été menée conformément aux dispositions légales et réglementaires en vigueur ;

Considérant que des négociations ont été engagées avec le candidat AOD Production, le seul à avoir remis une offre, afin d'optimiser les propositions et garantir l'intérêt du service public ;

Considérant que malgré ces négociations, l'offre reçue ne répond pas de manière satisfaisante aux exigences de la collectivité en termes de viabilité économique et d'équilibre financier, avec notamment un soutien trop important de la part de la Ville ;

Considérant qu'il convient dès lors, de déclarer la procédure de délégation de service public infructueuse et d'envisager d'autres modalités de gestion de l'équipement « L'Imprimerie café-théâtre ».

### **Proposition :**

Il est proposé au Conseil Municipal :

- de déclarer infructueuse la procédure de délégation de service public pour l'exploitation de l'équipement 'L'Imprimerie café-théâtre » au regard des motifs exposés ci-dessus ;
- D'acter la poursuite du développement de cet équipement municipal culturel en collaboration avec la vie associative et les services municipaux dédiés.
- d'autoriser Monsieur le Maire à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

**Le Conseil municipal adopte à la majorité la présente délibération**

**Votant contre : 11**

**Nasira DEBBAH, Séverine REYNAUD, Jean-Pierre GRANATA, Jean-Louis VALENTE, Jean-Louis FONTBONNE, Anne-Marie GAUDENCIO, Damien LEFORT, Frédéric MARINELLI, Fanny LASSABLIERE, Nadia MEBARKI, Cendrine BARLET**

**Le Maire,  
Vice-Président de Saint-Etienne Métropole,  
Vincent BONY**

**Le secrétaire de séance  
Julien CHANELIERE**

Envoyé en préfecture le 04/04/2025  
Reçu en préfecture le 04/04/2025  
Publié le  
ID : 042-214201865-20250402-DEL\_2025\_029-DE

